



2024-2025 CIRCULAIRE DE RENTREE MATERNELLE

Bonjour et bienvenue à tous pour cette nouvelle année scolaire.

Voici quelques informations qui vous aideront à bien démarrer l'année.

Certains formulaires vous seront distribués à la rentrée par l'enseignante de votre enfant.

www.stecroix35.fr (école/dossier de rentrée 2024-2025)

**DATE DE RENTREE :
LUNDI 2
SEPTEMBRE**

**ACCUEIL DES
ELEVES DE LA
MATERNELLE A
PARTIR DE 8H15
DANS LES CLASSES**

**ATTENTION,
EXCEPTIONNELLEMENT
LA GARDERIE
FONCTIONNERA A
PARTIR DE 7H30 LE
1^{ER} JOUR**

ECOLE MATERNELLE
Rue Sainte Croix

Secrétariat ouvert tous les jours
(excepté le mercredi)

De 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h15

02 99 37 40 23 ou 37 68 09

www.stecroix35.fr
ecole@ensemble-saintecroix.fr

CLASSES

La liste des classes sera transmise par messagerie électronique le jeudi 29 août.

CHEFFE D'ETABLISSEMENT : **MADAME FERTILLET M.F.**

Classe P.S 2- S.A 2 :	Madame ECOLLAN Anne-Sophie <i>assistée de Mme BOIVIN Marie-Odile</i>
Classe P.S 1 - S.A 1 :	Madame GAUDICHE Karine <i>assistée de Mme NADAUD Flore</i>
Classe M.S 3-P.S 3 :	Madame RUPIN Maud <i>assistée de Mme MAJDOUB Rania</i>
Classe M.S 2 :	Madame DESRUES Céline <i>assistée de Mme SAMSON Louissette</i>
Classe M.S.1-G.S 1 :	Madame THOMAS Anne-Marie <i>assistée de Mme PARENT Chantal</i>
Classe G.S 2 :	Madame CADU Stéphanie <i>assistée de Mme PARENT Chantal</i>
Poste Réseau d'aides :	Mesdames PELTIER Isabelle & PITOIS Alice

GARDERIE

Lieu : Salle périscolaire de la maternelle (entrée par le parking de la Gironde). Elle est assurée le matin *par Madame CHOUSSEAU Laëtitia* et le soir *par Mme BOIVIN Marie-Odile* et Mesdames *SAMSON, NADAUD, MAJDOUB.*

Horaires : De 7h15 à 8h15 et 16h45 à 18h45

Tarifs : De 7h15 à 8h10 : **3,20€**
De 16h45 à 18h45 : **3,20 €**

Pénalité : Après 18h45 : **7.50 €/enfant**

Modalités de paiement : Ce service est facturé tous les 2 mois. Vous trouverez votre facture sur EcoleDirecte.

Nous vous rappelons que, pour la sécurité des élèves, il est **impératif** de laisser et de reprendre vos enfants dans **la salle périscolaire de la maternelle**. **Veillez également à bien refermer le portail derrière vous.**

RAPPEL : avant 8H15, les enfants n'allant pas à la garderie doivent rester à l'extérieur de l'école accompagnés de leurs parents.

HORAIRES DU TEMPS SCOLAIRE

LE MATIN :
8H30 - 11H30

L'APRES-MIDI :
13H15 - 16H30

—
ACCUEIL DANS LA CLASSE ENTRE 8H15 ET 8H30.

Fournir **impérativement** avant le 30 août un justificatif d'absence si votre enfant est absent le jour de la rentrée scolaire (y compris les TPS)

Le soir, en cas de retard, nous vous demandons de prévenir *la responsable de la garderie* en téléphonant au **02.99.37.47.78**.

⇒ Pour la garderie du soir, merci de prévoir un goûter (pas de bonbons) et de marquer le nom de votre enfant sur la boîte.

Code entrée « porte du périscolaire » sur temps de garderie : **1211A**

ASSURANCE

En raison des activités extrascolaires, l'assurance individuelle accident est **obligatoire** pour chaque enfant.

L'Ensemble scolaire Sainte-Croix a souscrit une « individuelle accident » collective auprès de la Mutuelle St christophe pour l'année scolaire 2022-2023 dont le montant est intégré dans la rétribution scolaire. Cette couverture offre des prestations et des garanties complémentaires afin que votre enfant bénéficie d'une protection optimale en toutes circonstances, 24h /24 et 7 jours /7.

Pour éditer l'attestation scolaire de votre enfant, nous vous invitons à vous rendre sur l'Espace-parents de Saint Christophe assurances :

<https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents>

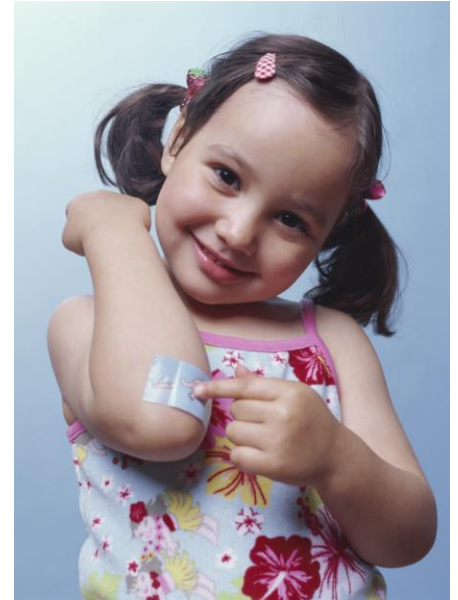
Vous n'avez donc pas à **souscrire une individuelle accident** pour votre enfant. Les déclarations d'accidents seront effectuées par le secrétariat du primaire.

CANTINE

Chaque matin, l'inscription à la cantine se fait par les parents sur le feuillet à l'entrée de la classe.

Pour les enfants présents à la garderie du matin, inscription auprès de Madame Laëtitia CHOUSSEAUD.

 **En cas d'absence**, merci de téléphoner avant 9h00 au 02.99.37.41.82 (Vie scolaire primaire).



Tarifs : Le forfait annuel est de 707 €. Il est calculé en fonction du nombre de jours de classe annuel. Le remboursement des repas sur le forfait se fera après une franchise de **8 jours cumulée** sur l'année scolaire sur **absences justifiées** hors convenances personnelles. Le changement de régime en cours d'année, ne peut être réalisé qu'à chaque **début de période**. Le règlement se fait par prélèvement ou par chèque à l'avance.

Une participation de 2,00€ vous sera facturée pour les enfants qui mangent régulièrement à la cantine (serviette fournie par l'école).

Les repas occasionnels sont gérés par « le porte-monnaie » via l'interface « EcoleDirecte ». Le prépaiement se fait au secrétariat du primaire (3, rue du Prieuré) à compter du vendredi 25 août. Les horaires du secrétariat sont 8h15-12h15 et 13h15-17h15 (excepté le mercredi après-midi).

Le prix du repas occasionnel : **5,70 €** (Les repas occasionnels ne sont pas remboursés en fin d'année scolaire.)

LIAISON AVEC LES FAMILLES

Pensez à nous **communiquer tout changement** d'adresse ou de numéro de téléphone pour vous joindre le plus rapidement possible en cas d'urgence. Pour le téléphone du travail, indiquez le numéro de service si besoin et le nom de l'entreprise.

Les circulaires d'informations sont transmises par l'interface « Ecole-directe » et/ou dans **le cahier de liaison**.

Les enseignantes se tiennent à la disposition des parents sur rendez-vous.

RETRIBUTIONS SCOLAIRES

Comme cela se pratique depuis plusieurs années, vous avez établi vous-même le tarif à payer pour chacun de vos enfants.

Il comprend la rétribution, la cotisation UGSEL, la mutualisation caisse d'entraide, sorties scolaires... soit un forfait sur 10 mois.

Le contrat de scolarisation (1 par enfant) a été par principe renseigné par vos soins lors de la réinscription ou inscription sur Ecole Directe.

La somme choisie sur cette feuille est portée sur la facture globale, en octobre.

SIESTE

Seuls les enfants de P.S et S.A font la sieste.

Pour des raisons d'hygiène, merci de mettre le doudou dans une pochette avec fermeture (pas de cordelettes), marquée au prénom de l'enfant pour éviter les microbes (style trousse de toilette ou sac à doudou). Dans la mesure du possible, prévoir un doudou qui reste à l'école pour la sieste.

Les couchettes sont équipées de drap sac. Merci d'apporter une couverture ou un plaid (taille : lit de bébé). Les duvets sont trop encombrants.

Le retour des externes de SA et PS pour la sieste se fait à 12h45, par l'entrée maternelle, place de la Gironde. Merci de **respecter les horaires** car les enfants déjeunant sur place sont déjà à la sieste.

Le retour des externes de **MS et GS** se fait **à partir de 13h** par le grand portail bleu (élémentaire/collège). Les enfants seront conduits à la BCD et rejoindront une enseignante.

Les MS font un temps de repos dans leur classe. Chaque enfant dispose d'un tapis fournit par l'établissement. La tétine est tolérée jusqu'à la fin de l'année civile.

INFORMATIONS DIVERSES



Absence: En cas d'absence de votre enfant, merci d'informer la vie scolaire au 02.99.37.41.82 ou par mail à l'adresse ecole@ensemble-saintecroix.fr.

A proscrire: Chewing-gums, bonbons, bijoux fantaisie, jouets, objets dangereux ou de valeur sont interdits à l'école.

Pour l'hiver, seuls les tours de cou sont autorisés (ni foulards, ni écharpes)

Stationnement : Pour bien redémarrer l'année, je vous demande de respecter les règles de stationnement de vos véhicules aux abords de l'établissement.

Interdiction de stationner en double file rue Ste Croix.

Interdiction de se garer devant l'issue de secours de la salle de cinéma.

Interdiction de stationner dans un lieu privé (Laboratoire Mylab).

En outre, je vous rappelle que des parkings publics sont à votre disposition à proximité immédiate de l'établissement.

Merci de bien vouloir tenir compte de ces recommandations afin d'assurer la sécurité des élèves.

Vêtements : Marquez les vêtements, les bonnets, le cartable pour éviter échanges et pertes. . . .



Entrées du matin :

Les entrées et les sorties des enfants de la maternelle se feront par le portail côté parking de la Gironde entre **8h15 et 8h30**. Avant cet horaire, les parents attendent **en dehors de l'école** avec leur enfant sinon l'enfant sera considéré en garderie et donc facturé.

Les parents de **PS** et de **MS** rentrent dans le couloir du nouveau bâtiment.

Les parents des **MS1-GS1 (Anne-Marie)** et **GS2 (Stéphanie)** les déposent sur la petite cour de la maternelle, à l'entrée de leur classe.

Garderie :

Les familles entrent par le portail côté parking de la gironde suivant les horaires du matin et du soir.

Sorties du midi :

La **sortie du midi** se fait à 11h30 par le portail du parking de la gironde.

Pour le retour des externes :

- SA et PS : retour à 12h45 par le portail de la maternelle.
- MS et GS : retour de 13h à 13h15, par le grand portail bleu (entrée Primaire).
Votre enfant sera pris en charge et accompagné à la BCD.

Des adultes assurent la surveillance de la cour, merci de ne jamais laisser un enfant seul.

Sorties du soir :

- les classes **PS et MS** font leur sortie à la porte de leur classe.
- Les classes de MS1-GS1 et **GS2** font leur sortie aux portes extérieures de leurs classes respectives.

Si vous ramenez votre enfant dans la journée, il est impératif de passer par l'entrée principale 3, rue du prieuré (sauf entre 12h30 et 13h30 : grand portail bleu).

...



Soins : Aucun médicament n'est donné (**hors PAI**) même avec une ordonnance du médecin traitant. Les baumes à lèvres vecteurs de contagion, ne sont pas autorisés.

Maladie : En cas de maladie contagieuse ou infectieuse, prévenez-nous assez rapidement. Un enfant fiévreux, malade dans la nuit, est mieux à la maison qu'à l'école.

PAI : Merci de prendre rendez-vous avec votre **médecin ou l'allergologue** pendant les **vacances d'été** si votre enfant est allergique afin d'avoir la nouvelle ordonnance pour l'élaboration du PAI ou son renouvellement. Pour les allergies, prévoir 2 trousseaux avec les médicaments à donner à votre enfant. (Une pour la classe/garderie et l'autre pour la cantine). Les trousseaux et les documents sont à déposer à l'accueil de l'ensemble scolaire le **mardi 27 août** de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

Lavage des mains : L'école met à disposition des élèves un savon « **FRUTTI DOUX** » spécialement conçu pour minimiser les risques d'allergies. Celui-ci est utilisé pour un lavage fréquent des mains dans les établissements hospitaliers et les EHPAD.

...



Ecole Directe : chaque famille a un mot de passe pour accéder à la base Ecole Directe. Vous pourrez donc trouver différents documents administratifs, la facture annuelle de votre enfant (rétribution, activités diverses), la facture garderie bimestrielle.

Réunions de classes sont fixées à **18h** pour tous les niveaux de la maternelle : **entrée par le parking de la gironde (des bus)**.

- **GS., M.S., P.S & S.A.** Mardi 10 septembre

Composition des classes : la liste de la classe de votre enfant sera transmise par messagerie électronique le **jeudi 29 août**. Aucun changement de classe ne sera effectué. Je vous demande de respecter le travail de répartition des élèves effectué par l'équipe pédagogique.

Rencontre des nouvelles familles : **jeudi 29 août de 16 h 30 à 18 h 30**, l'équipe pédagogique sera à la disposition des nouvelles familles pour une visite des classes et un échange avec l'enseignante de votre enfant.

Anniversaires des enfants : Les anniversaires seront fêtés à l'école. (N'apporter ni bonbons, gâteaux)

Photographie : Les photos individuelles et de classe auront lieu le **lundi 16 septembre et le mardi 17 septembre**. Les coupons seront distribués dans la semaine de la rentrée scolaire. Pour les fratries, nous ne pouvons prendre les photos avec les frères/sœurs qui sont au collège. Les enfants de P.S-S.A seront photographiés au cours du 2ème trimestre de l'année scolaire.

...



Pour les élèves de P.S et Accueil, n'oubliez pas de prévoir des tenues de rechange (sous-vêtements et vêtements) dans un sac marqué à son nom qui restera dans le casier de votre enfant.



Dates à retenir : messe dominicale de l'ensemble scolaire à la paroisse St Luc avec bénédiction des cartables le **dimanche 15 septembre** à 11h.

Pique-nique de rentrée avec les parents : le **vendredi 6 septembre** sur la cour de l'élémentaire.

L'assemblée générale de l'APEL le **mardi 1^{er} octobre** à l'ensemble scolaire.

Portes ouvertes : de l'école maternelle : le **vendredi 15 novembre 2024**

de l'ensemble scolaire : le **samedi 1^{er} mars 2025**.

Bonnes vacances à tous. Et au plaisir de vous retrouver le **lundi 2 septembre 2024**.

La Cheffe d'établissement

Marie-Françoise FERTILLET



Règlement



Orientation,
déplacement dans
l'école



Travaux



Soins, santé



Agenda, dates à
retenir



Hygiène